



Rubrique: Avis selon l'ordonnance sur le registre du commerce

Sous-rubrique: Sommation selon l'art. 155 aORC

Date de publication: SHAB 07.04.2021, **Publication répétée:** 08.04.2021, 09.04.2021

Numéro de publication: BH06-0000003062

Entité de publication

Registre du commerce du Valais central, Place du Midi 30, 1950 Sion

Sommation selon l'art. 155 aORC, BACI - Bureau architecture - Conseils Immobiliers Sàrl

1. Publication

Organisation concernée:

BACI - Bureau architecture - Conseils Immobiliers Sàrl
CHE-108.195.528
c/o: Me Jean-Charles HAENNI
Rue Dent-Blanche 10
1951 Sion

Remarques juridiques:

La société mentionnée n'exerce plus d'activité et n'a plus d'actifs réalisables. Tous les associés et les créanciers sont donc sommés de faire valoir par écrit au point de contact, dans le délai indiqué, leur intérêt motivé au maintien de l'inscription. Si personne ne fait valoir d'intérêt au maintien de l'inscription dans le délai indiqué, la société est radiée d'office (art. 938a, al. 1, aCO). Dans le cas contraire, l'office du registre du commerce transmet l'affaire au tribunal afin que celui-ci tranche (art. 938a, al. 2, aCO). Les associés et les créanciers sont expressément informés qu'en faisant valoir un intérêt au maintien de l'inscription, ils ont qualité de partie requérante dans la procédure judiciaire et que cette dernière peut entraîner des coûts à leur charge.

Délai : 30 jours

Fin du délai: 07.05.2021

Point de contact:

Registre du commerce du Valais central
Place du Midi 30
Case postale 1176
1951 Sion